



Communiqué de presse
Mardi 4 novembre 2025, Sierre

Votations fédérales du 30 novembre 2025

Le Valais uni contre un nouvel impôt fédéral sur les successions : un danger pour les entreprises familiales et la prospérité cantonale

« Cette initiative introduit un impôt fédéral confiscatoire, sans aucune exception, même pour les conjoints ou les entreprises familiales », a rappelé **Vincent Pravato** (PLR FDP Valais Wallis), en ouverture de la conférence. En Valais, où l'impôt cantonal et communal sur les successions en ligne directe est nul, un tel changement reviendrait à bouleverser l'équilibre fiscal cantonal et à pénaliser injustement les acteurs économiques locaux.

L'objectif affiché de l'initiative est de financer la politique climatique et de réduire les inégalités. Mais pour le comité, la réalité est tout autre : il s'agit avant tout d'un nouvel impôt fédéral, qui touchera tôt ou tard toute la population et n'atteindra ni ses objectifs sociaux ni climatiques.

Les entreprises familiales en première ligne

Les entreprises familiales valaisannes ont été au cœur des discussions. Elles incarnent un modèle d'entrepreneuriat fondé sur la transmission, la stabilité et l'ancrage local. **Michael Lochmatter-Bringhen**, représentant du Bringhen Group, a partagé la réalité de son entreprise : « Créée en 1959, notre société emploie plus de 400 personnes dans 16 établissements en Suisse. La fortune de notre famille réside dans l'entreprise – les bâtiments, les stocks, les investissements – pas sur un compte bancaire. Si un impôt sur la succession devait s'appliquer, nous serions forcés de vendre des parts, voire l'entreprise entière. Ce serait la fin des entreprises familiales indépendantes qui font vivre notre canton. »

Véronique et Philippe Rouvinez, des Domaines Rouvinez, ont tenu un discours similaire, rappelant que leur maison viticole, fondée en 1947, s'est développée sur plusieurs générations : « Nous avons toujours réinvesti dans nos infrastructures, nos vignes et nos outils de production. Ce nouvel impôt priverait la prochaine génération des moyens nécessaires pour poursuivre cet effort. Nous serions contraints de vendre des parcelles ou de limiter nos ambitions. » Les deux entreprises ont insisté sur leur rôle social et économique fondamental : elles forment des apprentis, soutiennent des événements culturels et sportifs, et gardent leur centre de décision en Valais. « C'est tout un écosystème qui serait mis en péril », a résumé **Philippe Rouvinez**.

Des conséquences économiques lourdes

Au-delà des entreprises, les intervenants ont averti que cette initiative ferait peser un sérieux risque sur la fiscalité de la Confédération et des cantons.

Pour **Urs Juon** (Die Mitte Oberwallis), « déjà aujourd'hui, 1 % des contribuables paient 40 % de l'impôt fédéral direct. Si ces personnes quittent la Suisse, les pertes fiscales se chiffrent entre 200 millions et 3,6 milliards de francs par an ». Il a cité l'exemple du Royaume-Uni, où des milliers de contribuables fortunés quittent le pays après des réformes similaires : « Ce type de mesure ne rapporte pas plus d'argent. Il affaiblit les finances publiques. »

Jérôme Desmeules (UDC Valais romand) a, lui, mis en avant les conséquences pour l'innovation: « Un impôt aussi lourd découragerait les investisseurs et mettrait en péril l'esprit d'entreprise. Moins de capitaux, c'est moins de recherche, moins d'innovation, moins de start-ups. ».

Philippe Nantermod (PLR) a résumé le danger global : « L'initiative cumule les risques : fuite des capitaux, pertes d'emplois, ralentissement économique. Elle prétend défendre le climat, mais elle détruit la base économique qui permet de financer la transition écologique. »

Une initiative inefficace pour le climat et qui aggrave les inégalités sociales

Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen (NEO) a démonté le double discours de l'initiative : « Elle ne crée aucune incitation directe à réduire les émissions. De plus, depuis 2000, la Suisse a déjà réduit son impact environnemental de plus d'un quart, avec les outils actuels. La politique climatique fonctionne, il n'y a pas besoin d'un impôt de plus. » Elle a également pointé du doigt les conséquences sociales perverses : « Si les gros contribuables s'en vont, c'est la classe moyenne qui paiera la facture. Moins de recettes, c'est moins de moyens pour la santé, la formation et la solidarité. »

Benjamin Roduit (Le Centre) a dénoncé « un texte extrême et injuste », qui assimile à tort richesse et pollution : « Un impôt de 50 % est l'un des plus élevés au monde. Ce texte envoie un signal catastrophique à tous ceux qui entreprennent, investissent et créent des emplois. ». Or sans innovation, il n'y a pas de transition écologique durable. Notre modèle économique actuel et la protection de l'environnement ne s'opposent pas, ils s'entraînent l'un l'autre.

Une atteinte au fédéralisme et à la liberté cantonale

Le caractère centralisateur du texte inquiète aussi. **Marco Schnydrig** (SVPO) a rappelé que les impôts sur les successions relèvent aujourd'hui de la compétence des cantons : « Cette initiative donnerait à la Confédération un pouvoir nouveau, au détriment des cantons. C'est une attaque frontale contre le fédéralisme et contre la liberté fiscale des régions. » Il a également mis en garde contre les dérives possibles d'un tel précédent : « Une fois qu'un impôt fédéral sur les successions existe, rien n'empêche la Confédération d'en modifier le taux ou le seuil au gré de ses besoins financiers. Ce qui commence comme un impôt ciblé sur quelques grandes fortunes finira, tôt ou tard, par toucher tout le monde. »

Un Valais uni pour défendre sa prospérité

En conclusion, **Vincent Riesen** (CCI Valais) a résumé la position unanime du comité : « Cette initiative est inefficace pour le climat, inefficace contre les inégalités sociales, et dangereuse pour nos entreprises et nos emplois. Le Valais doit se mobiliser pour la refuser clairement dans les urnes. »

Il a insisté sur le rôle du tissu entrepreneurial dans la vitalité cantonale : « Nos entreprises familiales, nos PME, nos start-ups sont le moteur de notre prospérité. Les fragiliser reviendrait à affaiblir tout le Valais. »

Et d'ajouter un avertissement sur les dérives possibles d'un impôt fédéral sur les successions : « Ce nouvel impôt créerait un dangereux précédent. Une fois instauré, rien ne garantit qu'il restera limité aux grandes fortunes. Au gré des besoins financiers de la Confédération, son champ d'application pourrait s'élargir et toucher progressivement toute la population. C'est une pente glissante qu'il faut refuser dès aujourd'hui. »

Le **Comité valaisan contre l'initiative des Jeunes socialistes "Pour l'avenir"** appelle donc la population à voter **NON** le 24 novembre prochain, afin de préserver la prospérité, les emplois et la liberté économique du canton.

Plus d'informations :

- Jérôme Desmeules, Député et Secrétaire général, UDC Valais romand, jerome.desmeules@parl.vs.ch
- Urs Juon, Députée et Président, Die Mitte Oberwallis, urs.juon@parl.vs.ch
- Michael Lochmatter-Bringhen, Membre de la direction, Bringhen AG, michael@bringhen.ch
- Philippe Nantermod, Conseiller national PLR, philippe.nantermod@parl.ch
- Vincent Pravato, Député et Président, PLR FDP Valais Wallis, vincent.pravato@parl.vs.ch
- Vincent Riesen, Directeur Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, vincent.riesen@cci-valais.ch
- Benjamin Roduit, Conseiller national Le Centre, benjamin.roduit@parl.ch
- Véronique Masson-Rouvinez, Administratrice, Domaines Rouvinez SA, veronique@rouvinez.com
- Philippe Rouvinez, Administrateur, Domaines Rouvinez SA philippe@rouvinez.com
- Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen, Députée et Présidente de NEO, schoepfer@neowallis.ch
- Marco Schnydrig, Député et Vice-Président, SVP Oberwallis, marco.schnydrig@parl.vs.ch